



## CONSEIL REGIONAL DU DISTRICT DE NYON

### Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 20 décembre 2007 à Dully

A 20h, le Président **Eric Hermann** souhaite la bienvenue à chacune et à chacun et il ouvre la séance du Conseil intercommunal du Conseil régional. Le Président a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres qui seront assermentés lors de la première séance de l'année prochaine. Il s'agit des communes de Gilly, Tartegnin, Chésereux, Marchissy et Gingins. L'ordre du jour étant accepté, il est passé directement au point 1 de celui-ci.

#### 1) Appel, assermentation

26 communes sont présentes

3 communes sont excusées : Duillier, Signy et Trélex.

La Presse est présente par le journal 24heures.

L'assemblée procède à l'assermentation de Monsieur Jean-Pierre Maturo, municipal à Chavannes-des-Bois, qui remplacera dorénavant Madame Nicole Mermoud.

#### 2) Approbation du PV de la séance du 4 octobre 2007 à Commugny

Le PV est approuvé tel que présenté à la majorité évidente, une abstention.

#### 3) Communications du bureau du Conseil Intercommunal

Le Président annonce que la prochaine séance aura lieu à La Rippe. Afin de pouvoir planifier les lieux où se tiendront les prochaines séances, E. Hermann prie les communes disposées de bien vouloir s'annoncer. En ce qui concerne les indemnités versées aux commissaires, un formulaire sera remis aux premiers nommés des commissions qui voudront bien inscrire les noms de leurs collègues, leurs coordonnées bancaires ainsi que les dates auxquelles les commissions se réunissent.

#### 4) Communications du comité de direction (CODIR)

La parole est donnée au Président du CODIR, Monsieur **P.-A. Romanens** qui remercie de l'effort accompli par chacune et chacun d'avoir bien voulu siéger un 20 décembre. Il promet qu'une meilleure date sera choisie pour l'année prochaine, si possible à fin novembre. Il excuse deux membres du CODIR qui sont MM. Creteigny et Natalini. Un merci particulier à la Commune de Dully qui accueille le Conseil ce soir et qui vient pourtant de rejoindre ledit conseil. Une première information réside dans le fait que, ainsi que cela a été dit dans la Presse, le Conseil a signé le 5 décembre la charte franco-valdo-genevoise concernant l'agglomération en présence du Conseiller d'Etat Mermoud pour le Canton de Vaud. Le Conseil régional grandit et compte aujourd'hui 33 communes. Bien des communes vont encore se prononcer prochainement. Le Conseil régional a emménagé dans ses

nouveaux locaux et a inauguré son nouveau logo. Trois chefs de projet ont été engagés, ce qui a représenté un travail conséquent pour le CODIR en 2007 au niveau de la sélection.

Monsieur Romanens passe la parole à Monsieur **P. Muller** qui parle de l'activité du département « Prévention et sécurité ». Monsieur Muller fait partie du groupe de prévention lancé par le préfet du district de Nyon, au printemps 2007 (Nyon et Orbe sont les districts « pilote »). Les objectifs de ce groupe sont : 1) la coordination et l'optimisation des activités de prévention en faveur des jeunes du district 2) le lancement et l'accompagnement de groupes de travail 3) l'échange d'informations 4) le soutien d'actions spécifiques. Ce groupe est subdivisé en 8 secteurs liés au groupe cantonal : permanent, politique, sécurité, école, sports-loisirs, social, APE et jeunesse. La première chose entreprise a été une enquête auprès de 47 communes avec un retour extraordinaire de 100%. Cela montre à l'évidence qu'il y a un sérieux problème, notamment au niveau des incivilités. Il donne ensuite les résultats des réponses au questionnaire. L'avis général montre qu'il faut entreprendre d'autres actions que la répression. Les directeurs d'écoles sont les principaux concernés. Dès le début 2008, des actions concrètes telles que animations, conférences, etc. seront mises en action en collaboration avec le groupe.

Monsieur **P.-A. Couvreur** explique que le Conseil régional met en perspective quelques grands projets d'équipements sportifs tels que Centre de glace, etc. Si des communes ont des projets importants, il serait bien d'en parler afin de mettre cela dans ce « grand panier sportif ». Au niveau du PPA de la Garenne, cela avance et M. Couvreur encourage les membres à faire bon accueil aux calendriers. Pour la commission du sport, le 30 janvier auront lieu les joutes sportives éclairées. Il se recommande pour une importante participation.

Madame **M.-J. Semadeni** informe que la commission culturelle a préparé une enquête auprès des jeunes de 10 à 20 ans dans le but de connaître leurs activités culturelles. Cela aidera à cibler la politique culturelle en ayant la volonté de mettre en place des outils adaptés. Un questionnaire en ligne a été préparé et une collaboration a été établie avec les écoles secondaires, gymnase et écoles professionnelles de Nyon. Mille réponses sont déjà parvenues ce qui donne déjà un aperçu intéressant. Il faut analyser ces réponses pour avoir une vision objective dans le but de faire des propositions et préparer des actions dont les communes pourront disposer. Cette commission comprend actuellement 4 membres et il serait bien d'avoir un membre supplémentaire représentant les nouvelles communes. Au sujet de l'application de la LAJE, le Conseil régional a été approché par plusieurs communes et une commission a été formée pour répondre aux différentes questions. Celle-ci est formée de MM. Creteigny, Bilardo et elle-même. Concernant les coûts, il est possible de faire une évaluation en remplissant les documents excel qui sont fournis par la FAJE puis les retourner à Madame Etter qui fera le calcul et communiquera l'évaluation.

Monsieur **A. Bilardo** présente un diaporama concernant la promotion économique. Un questionnaire a été envoyé à plus de trois mille entreprises avec l'objectif de remettre à jour la base de données. La commune de Gland faisait son propre répertoire, ce qui faisait doublon avec celui du Conseil régional. Il y a donc eu une fusion des informations. Une séance a été organisée pour les secrétaires communaux pour donner toutes les informations afin que ce répertoire soit le plus fiable possible. L'entreprise Polyval a été mandatée pour envoyer le questionnaire le 11 novembre. La Poste a hélas mis quinze jours pour effectuer l'envoi et une réclamation a été formulée. Il y a eu environ un millier de retours aujourd'hui et une étudiante a été engagée pour en effectuer le dépouillement. Une analyse sera ensuite effectuée. Le Conseil régional va essayer de faire vivre ce répertoire, malgré la mobilité des entreprises, ce qui ne facilite pas la tâche. Les entreprises seront impliquées et pourront intervenir par le site. Grâce à cette interactivité, le répertoire devrait pouvoir être relativement « up to date ». Bien évidemment, certaines données ne pourront être accessibles, ceci pour respecter la confidentialité des données. Cette base de données aura aussi l'avantage de favoriser la visite du site du Conseil régional et une demande sera faite aux communes pour implémenter un lien sur leur propre site Internet.

Monsieur **P. Stämpfli** donne une information concernant la mobilité. Il y a une dizaine de jours, une rencontre a eu lieu avec M. Krayenbühl du Canton, la ville de Nyon et Unireso pour parler de la politique tarifaire. L'extension d'Unireso se fera en deux temps. Fin 2008, Unireso sera étendu à Terre Sainte et Divonne. Fin 2010, le réseau sera étendu à 47 communes. Il faudra uniformiser les distributeurs de billets. Il y a encore des négociations à opérer avec les CFF et les clés de répartition seront très complexes. L'extension de Mobilis se fera jusqu'à Rolle et en direction de Nyon après 2010. La CGN ne fait pas partie de Mobilis ni d'Unireso car sa vocation est plutôt touristique. L'évolution à plus long terme réside dans un chevauchement des communautés tarifaires, voire plus tard une seule politique tarifaire pour tout le bassin lémanique.

Monsieur **B. Penel** aborde le sujet de TéléDôle en précisant que, lors de la dernière assemblée, il a été question du nouvel achat. Le Conseil d'administration a demandé au Conseil régional s'il était prêt à cautionner une demande de crédit d'un million et demi. Dans un premier temps, le CODIR n'est pas entré en matière, toutes les communes actionnaires n'étant pas membres du Conseil régional. Le CODIR n'est pas foncièrement opposé à cet achat mais d'abord, il a demandé à TéléDôle d'essayer d'abord de renouveler la convention pour une année et que cela serait envisagé par la suite. En revanche, pour pallier au problème de liquidités de TéléDôle, le Conseil a proposé d'octroyer un prêt de CHF 100'000.00, prêt remboursable après la saison, à fin mars 2008 si possible.

## **5) Préavis No 34-07. Budget 2008, présentation, rapport de la commission de gestion et finances, décision**

Le Président passe la parole à M. **B. Penel** qui explique que, par rapport au budget envoyé, à la fin de la première page, une ligne a disparu. Les chiffres sont justes mais il manque le chiffre 110.45.26, ce qui rend le document difficilement lisible. Le **Président** propose d'écouter la lecture du rapport de la commission de gestion et des finances et passe derechef la parole à M. **A. Nicolas**, rapporteur, qui souligne que le budget présente un léger bénéfice de CHF 2'763.00 et remercie le CODIR pour sa volonté de contenir les dépenses et pour la présentation améliorée de son budget. Le rapporteur, au nom de la commission qu'il représente, conclut en recommandant à ce que le Conseil régional adopte le budget tel que présenté.

Le Président ouvre la discussion et passe les différents points en revue en demandant de l'interrompre en cas de questions. Au sujet du point 16, tourisme, M. **J.J. Brugger** signale une inversion de chiffres, inversion qui sera effectivement corrigée. M. **D. Collaud** a une remarque, les comptes ne devraient-ils pas être en direct plutôt que des imputations un peu partout, ce qui ne facilite pas la lecture? Sur le dernier tableau, on a plutôt l'impression qu'on a voulu aller à l'envers en commençant par équilibrer la dernière ligne. M. **Penel** reconnaît que les imputations rendent difficile la lecture des comptes, mais il semble que finalement cela reste quand même la meilleure présentation. M. **S. Beck** désire revenir sur l'art. 31 des statuts qui dit que le 30% des contributions doivent être versées au fonds d'investissement régional. M. **Penel** lui répond en donnant les explications. Il semble cependant qu'il y a une confusion entre frais de fonctionnement et investissements. M. Beck demande de bien distinguer car il apparaît que tout est noyé et que la lisibilité est difficile. Il demande en conséquence au CODIR d'y réfléchir afin d'arriver à une plus grande rigueur sur ce point si l'on ne veut pas braquer les conseils communaux et nuire ainsi au Conseil régional. Il ne va pourtant pas refuser le budget pour cela. M. **Penel** précise encore que les frais d'étude vont en effet sous investissements, cela paraît logique mais on peut bien sûr en discuter longuement. La part des études (fonctionnement) deviendra naturellement plus tard « investissement » lors de la réalisation.

Il n'y a plus de questions. Le Conseil passe alors au vote sur le budget 2008. Le budget est accepté à l'unanimité.

## **6) Dépôt de préavis**

M. **Romanens** annonce qu'il n'y aura pas de dépôt de préavis ce soir. En effet les communes sont déjà passablement chargées ces temps et l'idée est de ne pas nommer de commission aujourd'hui et de laisser les conseillers tranquilles quelques jours. Les prochains préavis viendront par conséquent en début d'année 2008.

## **7) Propositions individuelles et divers**

Le bureau n'a reçu aucune proposition écrite. Le **Président** demande s'il y a des divers. Madame **Thévoz** revient sur le projet « Enjoy Switzerland » en précisant que ce projet doit durer deux ans et que nous sommes maintenant à mi-course. Elle rappelle qu'une journée, destinée plus précisément aux syndicats et aux municipaux responsables du tourisme, aura lieu le 17 janvier 2008 afin de découvrir ce qui a été fait et donner une impulsion pour la suite. M. **Romanens** remercie toutes et tous ainsi que les commissions qui ont été très actives cette année. Il souhaite également de joyeuses fêtes à chacune et à chacun.

